

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit: KIRAO Multicaps Alpha Identifiant d'entité juridique: 9695005NB6KUEFXWZ811

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?



Oui



Non



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: ___%



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: ___%



Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables



ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



avec un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par KIRAO Multicaps Alpha ont été atteintes à différents niveaux.

Tout d'abord, à travers l'intégration de critères ESG dans le processus d'investissement. A fin 2022, 92% de l'actif net du fonds était couvert par au moins un de nos deux niveaux d'analyses ESG (analyse ESG de premier niveau, selon une approche Best-in-Universe, et analyse ESG de deuxième niveau, selon la matrice Atlas). De plus, la performance extra-financière du fonds maître, relative à son Univers d'investissement, est satisfaisante durant la période (voir question ci-dessous).

Par ailleurs, KIRAO dialogue de manière continue avec les émetteurs sur les sujets Environnementaux et Sociaux. En 2022, KIRAO a échangé avec 13 émetteurs en portefeuille sur différentes thématiques ESG (climat, droits humains, qualité et sécurité des produits/services, climat interne, composition des organes de contrôle, etc.). En complément de cet engagement, KIRAO a participé de façon active à deux campagnes d'engagement collaboratif : 1 / au *Non-Disclosure Campaign* du CDP ; 2/ à l'*Investor Initiative for Responsible Care* (IIRC) auprès de Korian concernant des problématiques liées à la qualité des soins et les conditions de travail¹.

Enfin, KIRAO dispose d'une politique d'exclusion (sectorielle et normative). Cette dernière est tenue à jour, à minima, bi-annuellement et est intégrée directement par l'équipe middle office dans le moteur de contraintes de notre plate-forme de passage d'ordres. Aucun ordre correspondant à cette liste ne peut être réalisé à travers la plateforme de passage d'ordres. A fin 2022, une vingtaine de sociétés, zone Europe, figuraient dans la liste d'exclusion, en particulier des entreprises impliquées dans le secteur du tabac, le charbon ou les hydrocarbures non-conventionnels (gaz de schiste et sable bitumineux), car ces activités représentent un poids supérieur à 10% de leur chiffre d'affaires, ou encore des sociétés qui ne respectent pas les grandes règles ou conventions internationales.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Afin de mesurer les caractéristiques E/S de ses investissements, KIRAO suit différentes méthodologies :

1. Intégration des critères ESG dans le processus d'investissement

Une analyse ESG de premier niveau, selon une approche « Best-in-Universe »

KIRAO a défini une grille de notation ESG, permettant d'évaluer la qualité extra-financière des sociétés en portefeuille, ou faisant partie de notre Univers d'investissement². Cette dernière est composée des 21 critères présentés ci-dessous (9 de gouvernance, 7 sociaux et 5 environnementaux)³. A travers cette grille de notation ESG, le fonds maître, KIRAO Multicaps, a pour objectif d'afficher une note ESG moyenne supérieure à la note ESG de l'Univers d'investissement, retraité des 20% des émetteurs les moins performantes (qualifié comme l'« Univers d'investissement ESG »).

Au 31 décembre 2022, la note ESG du fonds maître est de 70,38/100 à comparer à la note ESG de son Univers d'investissement ESG qui est de 66,39/100.

Par ailleurs, l'équipe de Gestion pilote 4 indicateurs de performance sur chacun des piliers suivants :

- **Gouvernance : Taux d'indépendance des membres du conseil**⁴. Il est la garantie d'un équilibre des pouvoirs au sein du conseil d'administration entre membres

¹ Pour plus de détails sur notre saison de vote et d'engagement actionnarial 2022, se référer au rapport dédié, disponible sur le site internet de KIRAO : <https://KIRAO.fr/esg/>

² L'univers d'investissement est composé des valeurs appartenant aux indices/panier suivants, retraités des doublons : EuroStoxx TMI, le CAC All-Tradable, et le périmètre Small&Midcaps France couvert par Ethifinance.

³ Pour plus de détails sur notre méthodologie propriétaire d'analyse ESG de premier niveau, se référer au Code de Transparence, disponible sur le site internet de KIRAO : <https://KIRAO.fr/esg/>

⁴ Moyenne pondérée des émetteurs pour lesquels 1 point a été attribué selon la méthodologie de notre grille de notation ESG : 1 point est attribué si le taux d'indépendance du conseil est supérieur ou égal à 50% (le seuil est abaissé à 33% pour les sociétés contrôlées).

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

exécutifs et/ou ayant un intérêt économique et membres prémunis de tout conflit d'intérêt.

- **Environnement : Intensité carbone Scope 1&2 (tonnes de CO2e / CA en M€).** Elle mesure les émissions directes des gaz à effet de serre et indirectes liées à l'énergie et a pour objectif de mesurer l'impact d'une activité sur le climat.
- **Social : Taux moyen de femmes au Comex (%).** Il permet d'évaluer la mixité dans les instances de direction opérationnelle complétant la loi Copé-Zimmermann qui cible uniquement le conseil d'administration.
- **Droits Humains : la note moyenne de niveau de controverse⁵** (source : module dédié dans la plateforme MSCI ESG Manager). Elle caractérise la réputation de l'entreprise et le niveau de prime de risque associé.

Chaque indicateur se compare à l'Univers d'investissement de départ selon une fréquence mensuelle (dernier jour de cotation du mois). KIRAO a l'objectif, qu'à minima, 2 des 4 indicateurs définis fassent mieux que l'Univers d'investissement de départ. Pour le fonds maître, les indicateurs de Gouvernance et Environnemental ont été retenus.

<u>Performance au 31 décembre 2022</u>	KIRAO Multicaps (fonds maître)	Univers d'investissement de départ du fonds maître
G – Taux d'indépendance des membres du conseil (%)	80,7%	74,2%
E – Intensité carbone Scope 1&2 (tonnes de CO2e/CA en M€)	58	173,5
S – Taux moyen de femmes au Comex (%)	20,2%	20,7%
DH – La note moyenne de niveau de controverse (0-10)	4,4/10	5,6/10

Au 31 décembre 2022, la performance du fonds maître a été supérieure à l'Univers d'investissement de départ, s'agissant des piliers de Gouvernance et Environnemental. Le fonds maître affiche un taux d'indépendance des membres du Conseil de 80,7% à comparer à 74,2% pour l'Univers, ainsi qu'une intensité carbone Scope 1&2 de 58 tonnes de CO2e/CA en M€ à comparer à 173,5 tonnes de CO2e/CA en M€ pour l'Univers.

2. La méthodologie propriétaire de MSCI ESG : MSCI SFDR Article 2(17) sustainable investment methodology

Bien que le fonds ne vise aucune proportion minimale d'investissements durables, KIRAO est en mesure d'évaluer le pourcentage d'investissements durables du fonds maître, et par conséquent de KIRAO Multicaps Alpha.

⁵ La note varie entre 0 et 10 (meilleure note).

L'équipe de gestion s'appuie sur la méthodologie propriétaire de MSCI ESG permettant de qualifier un investissement de durable sur le plan environnemental et/ou social au sens de l'Article 2(17) du Règlement SFDR. Dans ce cadre, trois étapes doivent être validées.



Source : MSCI ESG Research

- i) **Bonnes pratiques de gouvernance** : L'UE définit la « bonne gouvernance » comme une exigence fondamentale pour un investissement durable en vertu de l'article 2(17) du Règlement SFDR. Dans ce sens, MSCI ESG s'appuie sur le MSCI ESG Rating car ce dernier englobe les quatre aspects de « bonne gouvernance » mis en avant par l'article 2(17) du Règlement SFDR, à savoir : les structures de gestion saines, les relations avec le personnel, la rémunération du personnel et le respect des obligations fiscales. Les notes du MSCI ESG Rating peuvent varier de CCC (la note la moins élevée) à AAA (la note la plus élevée). **Un MSCI ESG Rating de BB ou plus indique généralement la capacité d'un émetteur à gérer ses ressources, à atténuer les principaux risques et opportunités ESG, et à répondre aux attentes minimales en matière de gouvernance d'entreprise.**⁶
- ii) **Absence de préjudice important allant à l'encontre des objectifs d'investissement durable (DNSH)** : Les critères pour le DNSH ne sont pas détaillés dans la définition d'un investissement durable au sens de l'article 2(17) du Règlement SFDR, au-delà de l'exigence qu'un investissement ne peut pas nuire de manière significative aux objectifs environnementaux et sociaux. De ce fait, MSCI ESG utilise les critères suivants afin de déterminer si l'une des activités de l'émetteur est susceptible de porter atteinte à un des objectifs d'investissement durable :
- **L'étude des controverses à travers le modèle propriétaire MSCI ESG Controversies methodology.** Toute société ayant au moins une controverse marquée d'un drapeau rouge ou orange pourrait indiquer une violation des Principes directeurs de l'OCDE pour les Entreprises Multinationales et/ou du Pacte Mondial des Nations Unies.
 - **Toute société impliquée dans les armes controversées.**

⁶ Pour plus d'informations, se référer à l'espace dédié du site internet de MSCI : <https://www.msci.com/our-solutions/esg-investing/>

- **Toute société impliquée dans le charbon thermique pour la production d'électricité.**
- **Toute société productrice de tabac ou toute société réalisant au moins 5% de ses revenus dans l'industrie du tabac.**

iii) Contribution à un objectif environnemental et/ou social : MSCI ESG s'appuie sur son modèle propriétaire *MSCI Sustainable Impact Metrics*, permettant d'identifier les entreprises tirant des revenus à travers leurs produits et/ou services ayant un impact positif sociétal et/ou environnemental.
D'après MSCI, **toute société tirant au moins 20% de ses revenus d'un produit et/ou services ayant un impact positif sociétal et/ou environnemental, peut être considéré comme un contributeur à un objectif environnemental et/ou social.**⁷

Les sociétés validant les trois étapes mentionnées ci-dessus, sont considérées par MSCI ESG comme durables au sens de l'article 2(17) du Règlement SFDR.

L'équipe de gestion de KIRAO détermine ensuite le pourcentage d'investissements durables du fonds en agrégeant les scores de durabilité des sociétés considérées comme investissements durables au sens de l'article 2(17) du Règlement SFDR, selon leur pondération.

Au 31 décembre 2022, au sens de la méthodologie *MSCI SFDR Article 2(17) sustainable investment methodology*, KIRAO Multicaps Alpha est investi, à travers son fonds maître, dans des émetteurs durables ayant un objectif environnemental et social à hauteur de 13% et 2,76%, respectivement. Par conséquent, la proportion d'investissements durables du fonds maître est de 15,76%.

● ***...et par rapport aux périodes précédentes ?***

Non applicable.

● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?***

Comme mentionné auparavant, le fonds maître, KIRAO Multicaps a pour objectif d'afficher une note ESG moyenne supérieure à la note ESG de l'Univers d'investissement, retraité des 20% des émetteurs les moins performantes (qualifié comme l'Univers d'investissement ESG »).

Au 31 décembre 2022, la note ESG du fonds maître est de 70,38/100 à comparer à la note ESG de son Univers d'investissement ESG qui est de 66,39/100.

Par ailleurs, le fonds maître a également l'objectif de suivre 4 indicateurs extra-financiers dans la durée, et de faire mieux que son Univers d'investissement de départ sur au moins 2 indicateurs, à savoir les indicateurs de Gouvernance et Environnemental.

⁷ Pour plus d'informations, se référer à l'espace dédié du site internet de MSCI : <https://www.msci.com/our-solutions/esg-investing/>

Au 31 décembre 2022, le fonds maître, KIRAO Multicaps, affiche un taux d'indépendance des membres du Conseil de 80,7% à comparer à 74,2% pour l'Univers, ainsi qu'une intensité carbone Scope 1&2 de 58 tonnes de CO2e/CA en M€ à comparer à 173,5 tonnes de CO2e/CA en M€ pour l'Univers.

Enfin, en s'appuyant sur la méthodologie propriétaire de MSCI décrite dans la question précédente, KIRAO est en mesure d'évaluer le pourcentage d'investissements durables ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Au 31 décembre 2022, le fonds est investi dans des émetteurs durables sur le plan environnemental à hauteur de 13%.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Le processus ESG de KIRAO permet à l'équipe de gestion de s'assurer que les investissements durables que le fonds réalise ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social, et ce sur une base *ex ante* (pré-investissement) :

- **A travers la politique d'exclusion (sectorielle et normative)** : l'analyse fondamentale réalisée par l'équipe de gestion de KIRAO permet d'exclure *de facto* des sociétés aux perspectives de croissance ternes du fait de tendances lourdes et négatives que subit leur secteur d'activité. **De ce fait, KIRAO exclut les entreprises impliquées dans le secteur du charbon, le secteur d'hydrocarbures non-conventionnels (gaz et pétrole de schiste et sable bitumineux) et du tabac, quel que soit leur positionnement dans la chaîne de valeur. Nous excluons ainsi de notre univers les sociétés réalisant plus de 10% de leur chiffre d'affaires dans ces activités.**

KIRAO exclut également de son périmètre d'investissement des sociétés qui ne respectent pas les règles ou conventions internationales, telles que le Pacte Mondial de l'ONU, les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme, et les conventions de l'Organisation Internationale du Travail. KIRAO exclut également les sociétés impliquées dans la production, la commercialisation ou le stockage d'armes controversées, dans le respect de différentes conventions internationales adoptées par la France⁸. KIRAO dispose à ce titre d'une liste d'émetteurs faisant l'objet d'une exclusion qui est tenue à jour régulièrement. Ces titres ne font pas partie de l'Univers d'investissement et ne sont pas susceptibles de l'intégrer. Aucun ordre correspondant à cette liste ne peut être réalisé à travers la plate-forme de passage d'ordres.

- **A travers l'intégration de critères ESG dans le processus d'investissement** : la prise en compte de critères extra-financiers dans l'analyse fondamentale permet à l'équipe de gestion de mieux appréhender les incidences des émetteurs sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance. A travers ses deux niveaux d'analyse (grille d'analyse ESG de premier niveau et matrice Atlas de deuxième niveau), KIRAO intègre plusieurs indicateurs relatifs aux incidences

⁸ Convention d'Ottawa (mines antipersonnel), Convention d'Oslo (armes à sous-munitions), Convention sur les armes biologiques ou à toxines (armes biologiques), et la Convention sur l'interdiction des armes chimiques – CIAC.

Les Principales Incidences Négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

négatives sur les facteurs de durabilité énumérés dans l'Annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 du 6 avril 2022. Les indicateurs sont détaillés dans la question ci-dessous.

- **A travers le suivi quotidien de controverses ESG des entreprises en portefeuille.** Pour cela, KIRAO s'appuie sur son fournisseur de données, MSCI ESG. Toute nouvelle controverse jugée « sévère » ou « très sévère » par MSCI ESG est remontée à l'ensemble de l'équipe, via un système d'alerte. Par la suite, KIRAO entame un dialogue avec la société concernée afin de mieux appréhender les enjeux et les risques potentiels provenant de ladite controverse. Une controverse jugée comme « très sévère » et « structurelle » par MSCI ESG peut être interprétée comme nuisant de façon significative à un ou plusieurs facteurs de durabilité. Si les conclusions issues du dialogue avec les émetteurs ne sont pas satisfaisantes, KIRAO s'engage à exclure la valeur du top 10 du fonds concerné.

Enfin, à travers la méthodologie propriétaire de notre fournisseur de données, *MSCI SFDR Article 2(17) sustainable investment methodology*, KIRAO peut vérifier à tout moment si une société respecte les critères vérifiant le principe *DNSH*.

Au 31 décembre 2022, selon MSCI ESG, toutes les sociétés en portefeuille catégorisées comme durables respectent ce principe.

— — — *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

En intégrant l'ESG dans son processus d'investissement, KIRAO prend en considération les indicateurs relatifs aux incidences négatives de ses investissements. Jusqu'à présent, cette prise en compte est effectuée de façon partielle, du fait d'un manque de données pour certains indicateurs en question, en particulier s'agissant de l'Univers d'investissement (taux de couverture <50%), et ce, afin d'être en conformité avec les indicateurs retenus dans l'analyse ESG de 1^{er} niveau (taux de couverture à minima de 50% du portefeuille et de l'Univers d'investissement). L'équipe de gestion intégrera dans sa grille de notation ESG les indicateurs manquants dès lors que le taux de couverture de l'Univers d'investissement dépassera les 50%, en nombre d'émetteurs.

L'intégration de critères ESG se fait principalement à travers 1/ la grille de notation ESG (analyse de 1^{er} niveau), et 2/ la matrice propriétaire « Atlas » (analyse de 2^{ème} niveau).

Les indicateurs figurant, à minima, dans un des deux niveaux d'analyse sont :

- Les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)
- L'empreinte carbone
- L'intensité carbone de GES des sociétés bénéficiaires des investissements
- La part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable
- La mixité au sein des organes de gouvernance
- Les investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone (indicateur environnemental additionnel)
- L'absence de code de conduite pour les fournisseurs (indicateur social additionnel)

- — — *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*
Description détaillée :

Conformément à la politique d'exclusion de KIRAO, le fonds maître exclut de son périmètre d'investissement des sociétés qui ne respectent pas les règles ou conventions internationales, telles que le Pacte Mondial de l'ONU, les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme, et les conventions de l'Organisation Internationale du Travail. KIRAO n'investit pas non plus dans des sociétés impliquées dans la production, la commercialisation ou le stockage d'armes controversées, dans le respect de différentes conventions internationales adoptées par la France⁹. KIRAO dispose à ce titre d'une liste d'émetteurs faisant l'objet d'une exclusion qui est tenue à jour régulièrement.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Comme mentionné auparavant, en intégrant l'ESG dans son processus d'investissement, KIRAO prend en considération les indicateurs relatifs aux incidences négatives. Jusqu'à présent, cette prise en compte est effectuée de façon partielle, du fait d'un manque de données pour certains indicateurs en question.

L'intégration de critères ESG se fait principalement à travers 1/ la grille de notation ESG (analyse de 1^{er} niveau), et 2/ notre matrice propriétaire « Atlas » (analyse de 2^{ème} niveau).

Les indicateurs figurant, à minima, dans un des deux niveaux d'analyse sont :

- Les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)
- L'empreinte carbone
- L'intensité carbone de GES des sociétés bénéficiaires des investissements
- La part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable
- La mixité au sein des organes de gouvernance
- Les investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone (indicateur environnemental additionnel)
- L'absence de code de conduite pour les fournisseurs (indicateur social additionnel)

Par ailleurs, à travers la plateforme de MSCI ESG Research, KIRAO peut mesurer et suivre les 14 indicateurs obligatoires, ainsi que les 2 indicateurs additionnels sélectionnés (1/ Les investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone ; 2/ L'absence de code de conduite pour les fournisseurs).

Néanmoins, tous les indicateurs ne sont pas intégrés de façon systématique au processus d'investissement du fait de l'indisponibilité de la donnée (taux de couverture faible) ou de la qualité de la donnée.

⁹ Convention d'Ottawa (mines antipersonnel), Convention d'Oslo (armes à sous-munitions), Convention sur les armes biologiques ou à toxines (armes biologiques), et la Convention sur l'interdiction des armes chimiques – CIAC.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

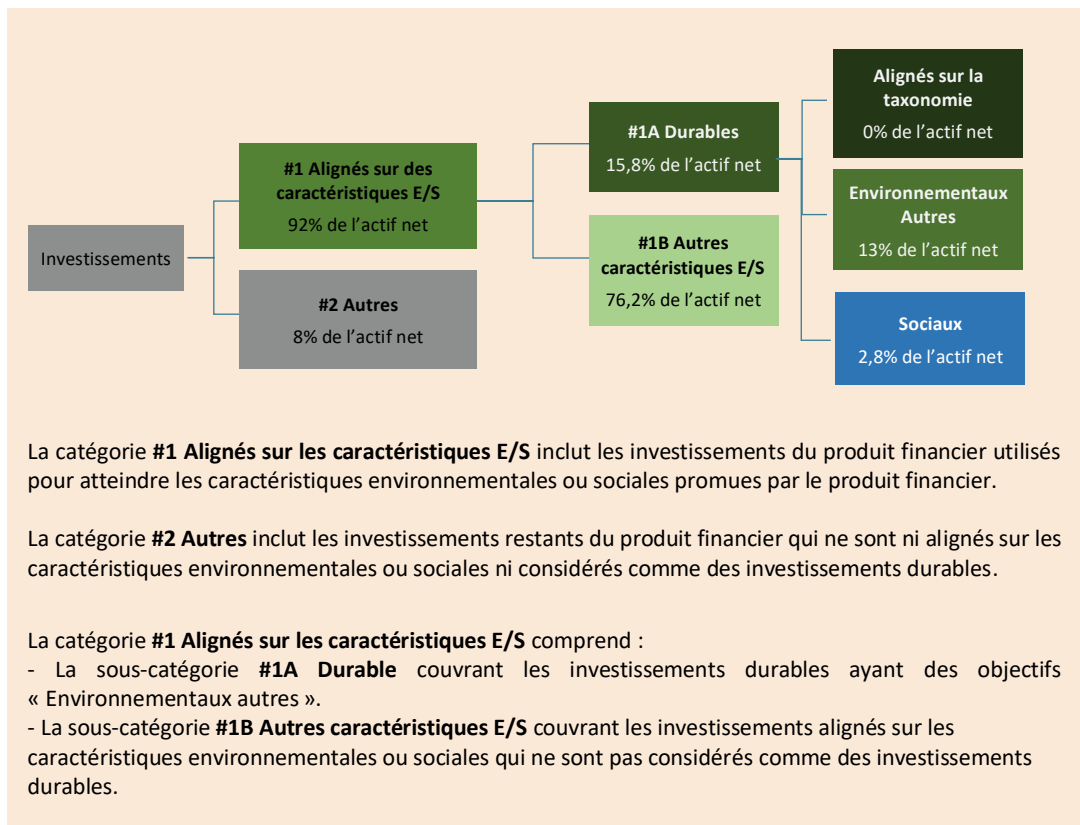
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Investissements les plus importants du fonds maître	Secteur	% d'actifs	Pays
Sopra Steria SA	Technologies de l'information	9.8%	France
Alstom	Industrie	7.1%	France
LVMH SA	Consommation discrétionnaire	5.5%	France
Bureau Veritas	Industrie	4.3%	France
Cap Gemini SA	Technologies de l'information	4.0%	France



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir au 31 décembre 2022.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements durables ont été réalisés dans 1/ la mobilité durable (matériel roulant ferroviaire, véhicules hybrides et solutions conventionnelles de contrôle de la pollution), 2/ des produits et services liés à l'efficacité et performance énergétique des bâtiments, la transmission et distribution d'électricité, les réseaux électriques intelligents, 3/ des solutions d'infrastructure et de services d'optimisation des technologies de l'information, des solutions informatiques permettant de réduire l'impact environnemental des clients.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

- Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹⁰ ?

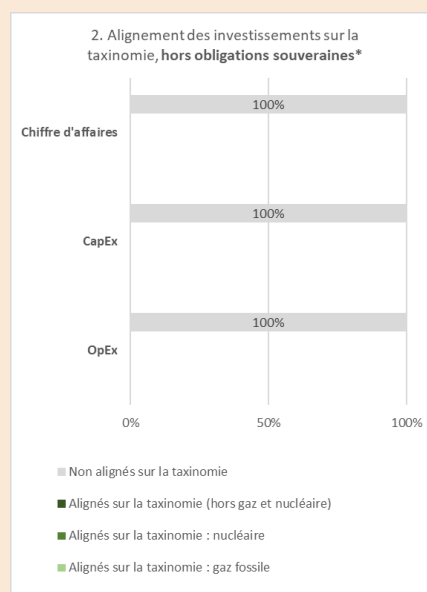
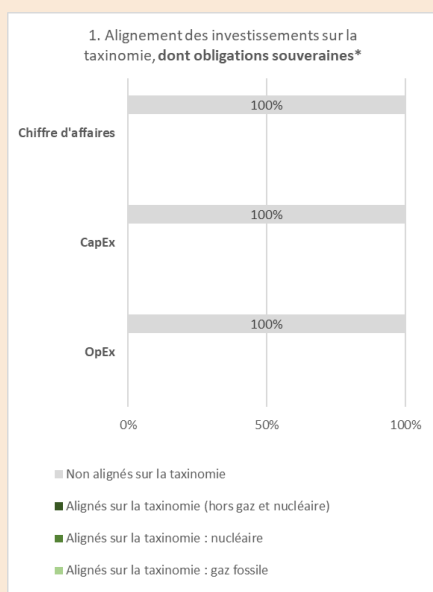
■ Oui

✘ Non

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les "obligations souveraines" comprennent toutes les expositions souveraines.


KIRA O adopte une démarche prudente vis-à-vis de la réglementation afin de pouvoir s'y conformer en tout temps. Compte tenu du manque de données suffisamment fiables sur l'alignement taxonomique des émetteurs investis dans le fonds maître, KIRA O Multicaps, et/ou intégrant l'Univers d'investissement, le fonds a un objectif minimal environnemental aligné sur la Taxinomie de l'UE de 0%.

¹⁰ Les activités liées au gaz fossile et/ou nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Cependant, sur la base de données estimées par MSCI ESG, mais qui ne sont pas alignées à ce stade avec les exigences réglementaires des données équivalentes, KIRAO est en mesure d'évaluer et communiquer, à titre indicatif, l'éligibilité et l'alignement du portefeuille Multicaps Alpha à la taxonomie européenne.

Les données mises à disposition par MSCI ESG, correspondent au pourcentage estimé du chiffre d'affaires éligible et aligné à la taxonomie des émetteurs du fonds maître. Par la suite, l'éligibilité et l'alignement à la taxonomie du portefeuille Multicaps sont calculés en addition des scores d'éligibilité et d'alignement de chaque émetteur, selon leur pondération. Enfin, ces pourcentages sont multipliés au taux d'exposition moyen de KIRAO Multicaps Alpha au fonds maître.

Au 31 décembre 2022, KIRAO Multicaps Alpha a des scores d'éligibilité et d'alignement à la taxonomie égaux à 49,48% et 10,37%, respectivement.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Bien que le fonds ne vise aucune proportion minimale d'investissements durables sur le plan environnemental, au 31 décembre 2022, ce dernier est investi dans des émetteurs durables sur le plan environnemental, et non alignés sur la taxonomie de l'UE, à hauteur de 13%.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Bien que le fonds ne vise aucune proportion minimale d'investissements durables sur le plan social, au 31 décembre 2022, ce dernier est investi dans des émetteurs durables sur le plan social à hauteur de 2,76%.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Le fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales, mais ne vise aucune proportion minimale d'investissements durables.

Cependant, le fonds maître, KIRAO Multicaps, a l'engagement de maintenir une proportion minimale de 5% d'investissements durables.

De ce fait, l'objectif de l'analyse financière, basée sur le triptyque rupture-solidité-valorisation, est d'identifier des cibles d'investissement dont la croissance bénéficiaire s'accélère sous l'effet d'une rupture et n'est pas valorisée. Du fait d'une focalisation sur les ruptures, l'équipe de Gestion est régulièrement amenée à analyser la transformation des modèles d'affaires des entreprises. Celles-ci peuvent être la résultante de plusieurs transitions liées à des enjeux de durabilité : la transition numérique, la transition liée à l'énergie et l'écologie, les mouvements démographiques et leur conséquence (notamment sur les questions alimentaires ou de mobilité). Par conséquent, KIRAO adopte une démarche d'intégration des éléments ESG de manière à enrichir ses connaissances et mieux appréhender le couple opportunités/risques des investissements. KIRAO est également convaincu que les entreprises dont les dirigeants positionnent l'ESG au cœur de la stratégie performeront davantage dans la durée. Une telle philosophie permet à l'équipe de Gestion de KIRAO d'être investi dans des sociétés répondant à différents enjeux de durabilité.

Par ailleurs, les 3 principaux axes de notre processus ESG (1 / L'intégration des critères ESG dans le processus d'investissement ; 2 / Une politique d'exclusion (sectorielle et normative) ; et 3 / L'engagement actionnarial) permettent à KIRAO d'identifier les sociétés mieux placées pour répondre aux enjeux de durabilité, leur permettant d'avoir un vrai avantage concurrentiel.

Enfin, en 2022, en vue de mesurer ses investissements durables de manière impartiale, KIRAO s'appuie sur la méthodologie propriétaire de MSCI ESG. De ce fait, l'engagement minimal de 5% du fonds maître est piloté et mesuré grâce à cette méthodologie décrite auparavant. L'équipe de Gestion a suivi de façon régulière le respect de l'engagement minimal de 5%.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

- ***En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?***
Non applicable.
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?***
Non applicable.
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***
Non applicable.
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***
Non applicable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.